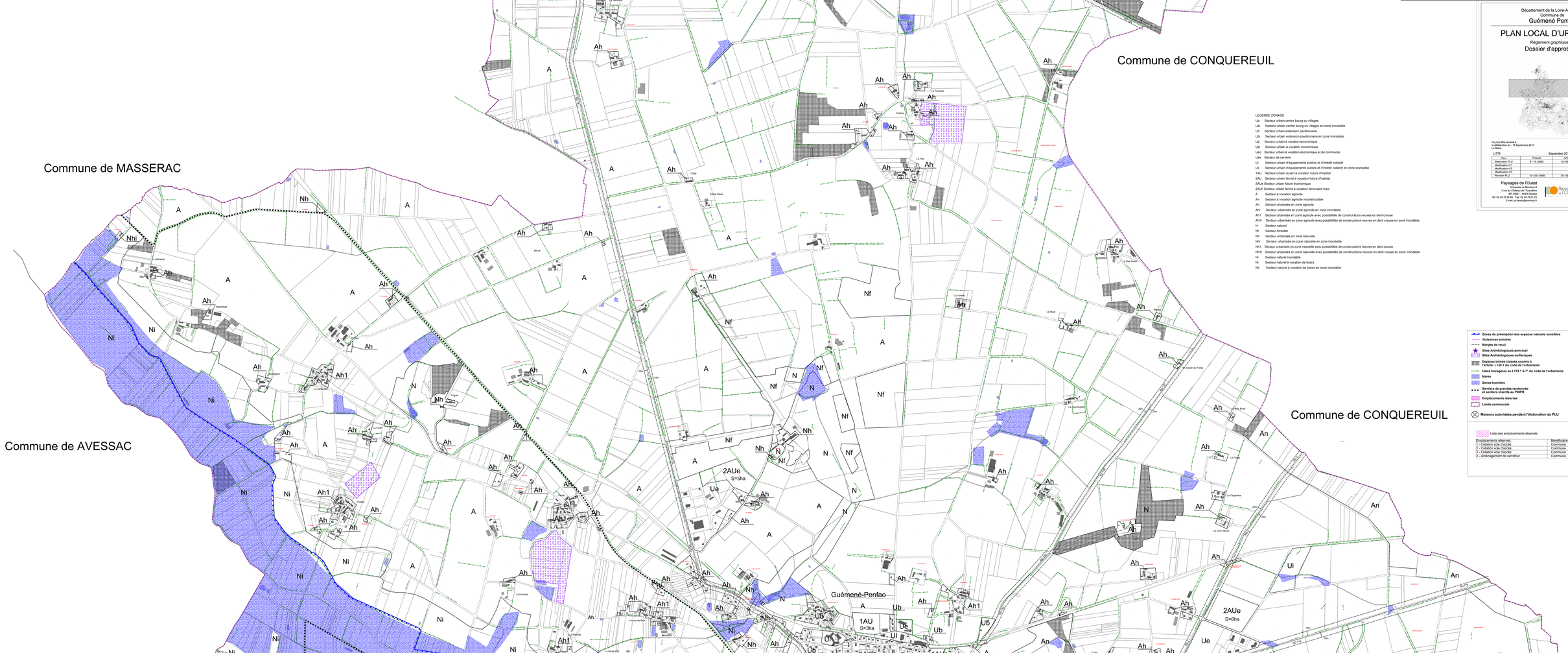

Département de la Loire-Atlantique
Commune de
Guémené Penfao

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique 3b)
Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à
la délibération du : 16 Septembre 2013
Le Maire,

LOTTR — Septembre 2013 — Echelle: 1/5000

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration PLU	4 / 10 / 2002	12 / 06 /2005	26 / 10 /2007
Modification n°1			09 / 05 /2007
Modification n°2			26 / 06 /2008
Modification n°3			01 / 06 /2011
Révision PLU	16 / 03 / 2009	20 / 06 /2012	16 / 09 /2013

Paysages de l'Ouest
Urbanisme
2 rue du Château de l'Eraudière
BP 30861 - 44326 Nantes
Tél: 02 40 76 56 56 - Fax: 02 40 76 01 23
E-mail: po.depaw@wanadoo.fr

Paysages de l'Ouest

Responsable du dossier
Direction Générale: n.c. 12/04/2012
Directeur: Jean-Pierre Thibaudeau
Dessinateur: G.JAMBOT

LEGENDE ZONAGE

Ua Secteur urbain centre bourg ou villages
Uai Secteur urbain centre bourg ou villages en zone inondable
Ub Secteur urbain extension pavillonnaire
Ubi Secteur urbain extension pavillonnaire en zone inondable
Ue Secteur urbain à vocation économique
Uei Secteur urbain à vocation économique
Uec Secteur urbain à vocation économique et de commerce
Ueix Secteur de carrière
Ul Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif
Uli Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif en zone inondable
1AU Secteur urbain ouvert à vocation future d'habitat
2AU Secteur urbain fermé à vocation future d'habitat
2AUe Secteur urbain future économique
2AUf Secteur urbain fermé à vocation ferroviaire futur
A Secteur à vocation agricole
An Secteur à vocation agricole inconstructible
Ah Secteur urbanisés en zone agricole
Ahi Secteur urbanisés en zone agricole en zone inondable
Ah1 Secteur urbanisés en zone agricole avec possibilitée de constructions neuves en dent creuse
Ah1i Secteur urbanisés en zone agricole avec possibilitée de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
N Secteur naturel
Nf Secteur forestier
Nh Secteur urbanisés en zone naturelle
Nhi Secteur urbanisés en zone naturelle en zone inondable
Nh1 Secteur urbanisés en zone naturelle avec possibilitée de constructions neuves en dent creuse
Nh1i Secteur urbanisés en zone naturelle avec possibilitée de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
Ni Secteur naturel inondable
Nl Secteur naturel à vocation de loisirs
Nli Secteur naturel à vocation de loisirs en zone inondable

Zones de préemption des espaces naturels sensibles
Nuisances sonores
Marges de recul
Sites Archéologiques ponctuel
Sites Archéologiques surfaciques
Espaces boisés classés soumis à l'article L130-1 du code de l'urbanisme
Haies bocagères au L123.1.5.7° du code de l'urbanisme
Mares
Zones humides
Sentiers de grandes randonnée et sentiers inscrits au PDIPR
Emplacements réservés
Limite communale
Maisons autorisées pendant l'élaboration du PLU

Liste des emplacements réservés

Emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie:
1 - Création voie d'accès	Commune	225m²
2 - Création voie d'accès	Commune	2267m²
3 - Création voie d'accès	Commune	889m²
4 - Aménagement de carrefour	Commune	82m²